

MANAGEMENT DES RELATIONS CONTRACTUELLES AU TRAVAIL

RNCP35604BC05

OBJECTIFS

- Réaliser une veille sociale pour adapter les règles internes aux évolutions législatives.
- Contrôler la bonne application du droit et alerter sur les risques encourus.
- Conseiller les managers sur l'application des règles de droit social.
- Conduire une médiation ou mettre en œuvre une procédure disciplinaire en cas de non-respect des règles et/ou de conflit interpersonnel.

LES PLUS

- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH
 - Un sujet à fort enjeu traité au travers d'exemples, de cas pratiques et d'illustrations tirées de la jurisprudence
 - Des conseils pratiques pour prévenir et gérer un contentieux prud'homal
- Inclus : les ouvrages **Quel pouvoir disciplinaire pour l'employeur ?**

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.
L'inscription à ce bloc nécessite d'avoir suivi les formations : "Les contrats de travail" et "Durée du travail".

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude d'un dossier de candidature • Un entretien téléphonique. Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

Certificateur : **SUP des RH**

N° d'enregistrement au RNCP : [35604](#)

Date d'enregistrement : 19/05/2021

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

4

MODULES

7

JOURS

49

HEURES

de formation
en présentiel
+ examen

MODULE #1

Actualités droit du travail

Nouvelles dispositions et jurisprudence

2 JOURS

MODULE #2

Responsabilité pénale des dirigeants et des cadres

Maîtrise du risque pénal pour non-juristes

2 JOURS

MODULE #3

Médiation et processus collaboratif

Les enjeux de ces modes alternatifs de résolution des conflits

1 JOUR

MODULE #4

Procédure disciplinaire et contentieux prud'homal

Sécuriser ses pratiques et anticiper les risques

2 JOURS



PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

ACTUALITÉS DROIT DU TRAVAIL (2 JOURS - ACTW)

- › Nouveautés législatives et réformes en cours
- › Les outils de la loi Travail et des ordonnances Macron actualisés
- › Nouvelles mesures en matière de relations collectives de travail
- › Les dernières décisions jurisprudentielles

RESPONSABILITÉ PÉNALE DES DIRIGEANTS ET DES CADRES (2 JOURS - PENA)

- › Bases juridiques du droit pénal du travail (au sein de l'organisation judiciaire française)
- › Responsabilité pénale et civile : les règles de base
- › Responsabilités en matière de sécurité au travail posées par le Code pénal
- › Responsabilités pénales issues du droit du travail : les obligations et bonnes pratiques à adopter

MÉDIATION ET PROCESSUS COLLABORATIF (1 JOUR - MPCO)

- › Quels sont les modes alternatifs de règlement des conflits et des différends ? Comment les distinguer ? Cadre juridique et acteurs
- › Comment mettre en œuvre la médiation et arbitrage, conciliation, procédure participative, transaction ?
- › Quelles sont les compétences techniques indispensables pour accompagner la résolution amiable des litiges ?

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET CONTENTIEUX PRUD'HOMAL (2 JOURS - PRUD)

- › La procédure disciplinaire
- › Sécuriser l'application de la procédure disciplinaire
- › La lettre de licenciement
- › La procédure prud'homale : constituer son dossier
- › Définir la représentation au conseil
- › L'audience prud'homale en pratique
- › La décision prud'homale : les apports de la loi Macron

TAUX DE RÉUSSITE

100% des candidats ont obtenu la certification (taux calculé sur la base des résultats des trois dernières années, actualisé au 2 janvier 2024).

PROMOTIONS À VENIR

14 et 15 Octobre 2024 - ACTW
+ 2 et 3 Décembre 2024 - PRUD
+ 6 et 7 Février 2025 - PENA
+ 24 Mars 2025 - MPCO

13 et 14 Mars 2025 - ACTW
+ 24 et 25 Mars 2025 - PRUD
+ 12 et 13 Mai 2025 - PENA
+ 19 Mai 2025 - MPCO

12 et 13 Juin 2025 - ACTW
+ 19 et 20 Juin 2025 - PENA
+ 13 et 14 Octobre 2025 - PRUD
+ 17 Novembre 2025 - MPCO

25 et 26 Septembre 2025 - PENA
+ 9 et 10 Octobre 2025 - ACTW
+ 17 Novembre 2025 - MPCO
+ 11 et 12 Décembre 2025 - PRUD

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
Paris Montparnasse

TARIFS

5 975 € HT incluant :

- Support + e-ressources
 - Évaluation LearnEval
 - Préparation à l'examen
- Validité : 30/06/2024

Réf : **KRI2**
Formacode : 13222



Plus de détails sur cette formation :
www.gereso.com/KRI2



